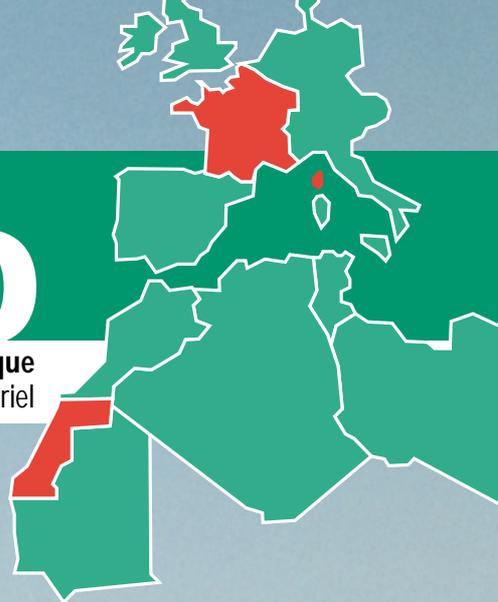


# Sahara Info

Bulletin de l'Association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique  
numéro 115 – octobre / novembre 2001 – 15 francs – trimestriel



## Non, le DAKAR TOTAL ne doit pas passer au Sahara Occidental

La course automobile Paris-Dakar se prépare à nouveau à violer le territoire sahraoui. Le sang-froid et la responsabilité de la RASD, l'an dernier, qui dans l'ultime instant, a retenu son armée, pourront-ils encore jouer cette année ?

Les Nations unies sur le terrain depuis dix ans et la France, pays où se décide et s'organise la course doivent très vite prendre leurs responsabilités. Il y va du respect du droit et de la sécurité de la course.

Le Paris-Dakar est une de ces opérations de bluff utilisée par le Maroc pour faire croire à la légitimité de sa présence au Sahara Occidental alors qu'il ne s'agit que d'une colonisation. Derrière la façade sportive et médiatique, le Maroc pille depuis vingt-cinq ans phosphates, réserves halieutiques et depuis octobre 2001, pétrole.

L'ONAREP (Office national de recherche et d'exploitation pétrolière), vient de signer avec deux sociétés étrangères des contrats d'exploration pétrolière au large des côtes du Sahara Occidental. Ces deux sociétés devraient être plus attentives et prudentes ! Elles ne devraient pas s'engager, même pour des contrats de courte durée, avec un pays dont la souveraineté n'est pas reconnue sur un territoire dont il dispose abusivement des richesses.

La visite du roi Mohamed VI dans les territoires occupés du Sahara Occidental, ressemblera à ses récentes déclarations au *Figaro* : méthode Coué et bluff pour se persuader que tout est réglé !

Il faut souhaiter que la délégation européenne ne se laisse pas « convaincre » par de tels procédés. La résolution votée l'an dernier par le Parlement européen, qui rappelle la nécessaire application du plan de paix et du référendum, devrait plutôt constituer leur base de travail.

Cette même volonté on la retrouve dans les récentes conclusions de la quatrième commission de décolonisation de l'Assemblée générale des Nations unies. Et ce en dépit des initiatives de la mission française, toujours en première ligne pour défendre les positions marocaines, tout en affichant une hypocrite détermination à vouloir trouver une solution politique au conflit.

Juste avant de boucler le journal, nous apprenons ce 30 octobre le rappel par le Maroc de son ambassadeur à Madrid. Espagne – Sahara Occidental / Portugal – Timor ! L'Espagne et le peuple espagnol ne peuvent se laisser intimider ! Rendez-vous dans quelques semaines à Séville.

Paris, le 1<sup>er</sup> novembre 2001

Régine Villemont, secrétaire générale de l'Association des amis de la RASD.

## Les nouvelles de la RASD

08.09.2001

Campagne internationale pour la libération de Mohamed Daddach et de tous les prisonniers politiques sahraouis condamnés par les tribunaux marocains. À ce jour, 13 prisonniers se sont joints à l'action de Mohamed Daddach.

01.09.2001

Amérique centrale

Salem Lebsir, président du parlement sahraoui, et Salama Hanan, ambassadeur sahraoui à Panama, ont été invités par le Parlement d'Amérique centrale, PARLACEN, qui comprend des élus du Guatemala, du Panama, du Salvador, du Honduras, du Nicaragua et de la République dominicaine. Salem Lebsir s'est adressé à l'assemblée, qui a voté une résolution de soutien au droit du peuple sahraoui à l'auto-détermination et à l'indépendance.

04.09.2001

Maroc

Dans une interview en 4 parties accordée par Mohamed VI au quotidien français, *Le Figaro*, le souverain marocain aborde aussi la question du Sahara Occidental. Appliquant la méthode d'autosuggestion selon Coué, il déclare : « J'ai réglé la question du Sahara qui nous empoisonnait depuis vingt-cinq ans. » Mohamed Abdelaziz estime dans un communiqué que ces propos sont « de nature provocatrice et belliciste », tendant à « dénaturer la dernière résolution du Conseil de sécurité par des allégations sans fondement. »

08.09.2001

L'hebdomadaire marocain *Demain Magazine* a publié une analyse de Driss Basri du conflit du Sahara Occidental. Basri critique fondamentalement le projet d'accord-cadre. Il considère la proposition de l'ONU comme un premier pas vers l'indépendance du Sahara et une menace pour l'intégrité du Maroc. Basri, finalement, relève que « la nouvelle démarche de l'ONU semble contrevenir gravement à l'esprit et à la lettre de la charte (de l'ONU) ».

17.09.2001

Rabat, Maroc

36 responsables et membres de l'Association marocaine des droits humains, du Forum vérité et justice, du Comité de coordination des Sahraouis victimes de disparition forcée et des membres des familles des prisonniers politiques seront traduits devant la cour d'appel de Rabat.

Le tribunal de première instance à Rabat avait prononcé à l'encontre de chacun d'entre eux, le 16 mai 2001, des condamnations à 3 mois de prison ferme et 3000 dirhams d'amende.

L'Association marocaine des droits humains, qui comparaitra devant la cour d'appel de Rabat le 17 septembre 2001 à 9 heures du matin, considère que ce procès n'aurait pas lieu d'être si l'État marocain respectait les droits humains et ses engagements vis-à-vis de la Déclaration internationale de la protection des défenseurs des droits humains.

L'Association demande l'annulation des poursuites arbitraires, la présentation devant la justice des vrais criminels, auteurs des graves violations des droits humains qu'a connu le Maroc depuis plus de 40 ans. (communiqué AMDH du 12.09.01)

# Interview de M. Mohamed Habiballah,

Représentant du Front Polisario en France



**M. le représentant, vous venez d'arriver en France pour une mission importante, je vous remercie de vous présenter pour les lecteurs de Sahara Info ?**

Marié, père de six enfants, je suis né dans la région du Rio de Oro en 1952 et j'ai suivi l'école primaire dans la ville d'Aousserd alors située dans le Sahara Espagnol.

J'ai représenté le Front Polisario en Algérie, en Suède, en Suisse, en France et avant de me rendre à nouveau en France, j'assumais la responsabilité de secrétaire général du gouvernement sahraoui.

J'ai surtout retenu de ces années de travail politique ou diplomatique, l'expérience en tant que président du Croissant Rouge Sahraoui. À travers le Croissant Rouge, les Sahraouis ont la volonté de gérer eux-mêmes leurs affaires et leur vie quotidienne. Ils ont depuis 25 ans orienté leurs projets au maximum vers l'auto-suffisance dans l'agriculture, l'artisanat, l'énergie solaire, la fabrication de médicaments. J'ai cependant pu constater, et ce fut des déceptions, que certaines organisations humanitaires développent des positions sélectives influencées par des idéologies politiques ou des raisons d'État.

**Quels sont les principaux objectifs que vous vous êtes fixés en arrivant en France ?**

Ces objectifs se veulent à la fois ambitieux et réalistes. Ils doivent tenir compte des capacités de nos amis en France ! Il faut continuer à frapper à la porte des hommes politiques, des organisations représentatives de la société civile, des élus.

Le conflit sahraoui a des répercussions directes sur les pays d'Afrique du Nord partenaires essentiels des pays de la rive nord de la Méditerranée et notamment sur la France, qui ne peut donc se désintéresser de notre pays. D'autre part, la France est membre permanent du Conseil de sécurité, elle entretient des liens privilégiés avec le Maroc qui peuvent l'aider à prendre une position équilibrée dans ce conflit plutôt que de s'acharner contre notre peuple et son droit à l'autodétermination et à la liberté. Comment comprendre et accepter une position – celle du Maroc – qui refuse la voie démocratique des urnes ?

Adopter une telle position c'est tourner le dos aux solutions démocratiques et consacrer la politique des deux poids deux mesures dont le Maroc s'est fait une spécialité. Les Nations unies se trouvent dans une situation difficile et personne ne sait de quoi sera fait le prochain rapport du secrétaire général (qui devrait être rendu public le 20 novembre prochain).

**Comment comprendre et accepter  
une position – celle du Maroc –  
qui refuse la voie démocratique des urnes ?**

Les délibérations comme la déclaration de la 4<sup>e</sup> Commission de décolonisation montrent clairement le rejet de la part de la majorité des pays de la solution dite de « troisième voie » et leur attachement au plan de règlement.

Nous ne pourrions pas échapper aux dangers et à l'instabilité si l'envoyé personnel du secrétaire général persiste à ignorer la légalité internationale, ce faisant il risque de plonger la région dans la tourmente de la guerre.

À cet égard, le Conseil de sécurité doit assumer ses responsabilités et étudier sérieusement les propositions du Front Polisario afin de réaliser les étapes restantes du plan de règlement.

### **Que pensez-vous des récents accords d'exploration passés entre le Maroc et Total Fina Elf ?**

L'accord annoncé entre Total Fina Elf, le Maroc et le rallye Paris-Dakar, sont des tentatives visant à contourner le droit international, qui ne reconnaît pas par ailleurs la souveraineté marocaine sur le Sahara Occidental.

Ce genre de tentatives ne fait qu'envenimer la situation ; il démontre également une certaine contradiction dans le discours officiel français, qui est légaliste aux Nations unies mais peut ignorer cette légalité lorsqu'il s'agit d'intérêts mercantiles.

Avant de finir, je voudrais remercier les réalisateurs de Sahara Info et, à travers eux, tous les amis du peuple sahraoui et de la République sahraouie en France, à mon peuple qui résiste encore et s'accroche à ses droits inaliénables, à l'autodétermination et à l'indépendance nationale.

Merci.

11 / 15.09.2001

La réunion extraordinaire du secrétariat national du Front Polisario a été consacrée à l'analyse de la rencontre de Pinedale. Conclusions : le plan de paix et les accords de Houston restent la base de toute solution. Toute discussion de la proposition d'accord-cadre n'est que perte de temps. Un appel a été lancé aux Sahraouis des territoires occupés pour les encourager à poursuivre leur lutte pour la dignité et la liberté.

19.09.2001

Royaume-Uni

N'ayant pas obtenu de réponse satisfaisante ni de garanties du gouvernement britannique, l'ONG humanitaire War on Want entreprend des démarches judiciaires contre le gouvernement à propos de l'octroi de licence d'exportation de matériel militaire pour l'armée marocaine, destiné au Sahara Occidental. Dans une lettre au *Guardian* Western Sahara Campaign UK déplore l'attitude du gouvernement britannique et relève que de nouvelles licences d'armes ont été attribuées sans que l'on sache si elles sont destinées à la même zone de conflit.

22 / 29.09.2001

2<sup>e</sup> anniversaire du soulèvement d'El Ayoun de septembre 1999.

24.09.2001

Algérie

« *L'Algérie rejette l'accord-cadre de James Baker* », affirme son ministre des Affaires étrangères, Abdelaziz Belkhadem. La question du Sahara était au centre des discussions avec le sous-secrétaire d'État britannique, responsable de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, Ben Bradshaw, en visite à Alger. (SPS)

24.09.2001

56<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale des Nations unies  
Abdallah Baali, représentant de l'Algérie auprès de l'ONU, intervenant devant l'AG, a estimé que la question du Sahara Occidental a été traitée avec une coupable légèreté dans le dernier rapport du secrétaire général, qui n'évoque que l'invitation faite aux parties de discuter d'un projet d'autonomie. (APS)

28 / 30.09.2001

Florence / Pise

Première conférence européenne des villes jumelées et/ou solidaires avec le peuple sahraoui.

01.10.2001

Sahara Occidental occupé

Le ministre de l'Intérieur marocain, Driss Jettou, s'est réuni à El-Ayoun avec les élus et les décideurs locaux pour « *étudier les dossiers et les mesures à prendre afin de réunir les conditions de dynamisation du développement de ces provinces, notamment dans les domaines de la pêche, du tourisme, du commerce et de l'artisanat.* »

La création d'un fonds de soutien aux investissements est envisagée. Parallèlement, le secrétaire d'État chargé de l'Habitat visitait la région.

03.10.2001

Smara

La ville de Smara s'est réveillée sous des milliers de tracts et de drapeaux sahraouis accrochés aux poteaux électriques. Les tracts appelaient à la mobilisation contre l'occupation marocaine et à la solidarité avec les prisonniers politiques sahraouis dans les geôles marocaines. Les auto-

## Communiqué de presse de l'Association des amis de la RASD

**Le Mans, le 26 octobre 2001**

**1975 :** Marche Verte, occupation armée du Sahara Occidental.

**1975 :** L'Espagne et le Maroc passent des accords pour se partager les richesses minérales du Sahara Occidental. Ils commencent par les phosphates déjà découverts.

**Octobre 2001 :** C'est désormais les richesses pétrolières offshore que le Maroc se prépare à piller – L'ONAREP (Office national marocain de recherches et d'exploitation pétrolières) vient de signer successivement deux contrats d'exploration avec la société américaine Kerr Mc Gee et la française Total Fina Elf.

L'Association des amis de la RASD dénonce vigoureusement cette situation et ces accords scandaleux :

- Elle rappelle que le Sahara Occidental en tant que territoire non autonome, ne peut voir ses ressources aliénées au bénéfice de l'État occupant.
- Un processus de paix mis en route en 1991 par les Nations unies prévoyant un référendum d'autodétermination non abouti jusqu'à présent, devrait mettre le Sahara Occidental et son peuple à l'abri de tels pillages et spoliations !

L'Association des amis de la RASD dénonce le laisser-faire de la Communauté internationale, de la France, des Nations unies impuissantes à faire appliquer leurs propres règles et reconnaissant par là le fait accompli de l'occupation du Sahara Occidental.

Le Maghreb a besoin de faire fructifier ses ressources, de vigoureusement se développer. Mais ce développement doit se réaliser dans un cadre de coopération respectable et non par la spoliation et la négation d'un de ses peuples, le peuple sahraoui.

rités d'occupation ont arrêté El Meiles Mohamed, à qui l'on reproche d'être parmi les signataires de la pétition réclamant la libération des prisonniers sahraouis.

04.10.2001

#### Sahara Occidental occupé

Le pillage des richesses du Sahara Occidental se poursuit en toute illégalité. Le Maroc octroie des concessions off shore de recherches pétrolières sur l'ensemble des côtes sahariennes. L'ONAREP, a signé un « contrat de reconnaissance » avec la société pétrolière américaine Kerr McGee. Ce contrat porte sur une zone off shore de 110 400 km<sup>2</sup> située au nord de Boujdour (Sahara Occidental), et prévoit la réalisation sur 12 mois d'études géologiques et géophysiques. Abraham Serfaty, conseiller auprès du directeur d'ONAREP, présent à la cérémonie, a déclaré que c'était la première fois qu'un tel contrat était signé entre une entreprise étrangère et le Maroc pour la recherche de pétrole au Sahara Occidental.

Le ministre des Affaires étrangères de la RASD, Mohamed Salem Ould Salek, a dénoncé avec vigueur le contrat, qualifié de « transaction irrégulière et coupable ». « *Le Maroc ne cesse de chercher des partenaires pour les induire en erreur dans son entreprise coloniale au Sahara Occidental* », a-t-il ajouté.

08.10.2001

56<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale des Nations unies Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation de l'ONU (4<sup>e</sup> commission), question du Sahara Occidental.

09.10.2001

#### Territoires occupés

Pour la deuxième fois en une semaine, des tracts ont été disséminés à Smara, appelant la population à « la mobilisation générale contre l'occupation marocaine illégale du territoire sahraoui », et à l'unité nationale autour des objectifs d'indépendance. Des drapeaux de la RASD ont également été vus un peu partout dans la ville, sur les toits des maisons et sur les poteaux électriques, rapidement enlevés par les autorités. Ces tracts annonçaient que les Sahraouis des zones occupées s'apprentent à célébrer le 12 octobre, l'anniversaire de la proclamation de l'unité nationale en 1975, et qu'ils ne resteront pas les bras croisés devant « le génocide, la répression et l'intimidation » dont ils ont souffert durant ces 26 années d'occupation coloniale marocaine du territoire.

À El-Ayoune, des étudiants d'un lycée de la capitale occupée du Sahara Occidental ont organisé un rassemblement devant leur établissement, au cours duquel ils ont scandé des slogans contre les pratiques répressives des forces marocaines. Ce rassemblement a été vite dispersé par les forces d'intervention rapides, qui ont procédé à des arrestations. (SPS)

12.10.2001

#### Intimidations

Le président du Forum vérité et justice section Sahara (FVJSS), Moutik Lahsen, et son secrétaire général Mohamed Salem Mayara, ont été convoqués par la police judiciaire d'El Ayoune. C'est l'organisation de la célébration du 2<sup>e</sup> anniversaire du soulèvement d'El Ayoune en 1999 qui est à l'origine de cette mesure. (SPS)

#### Manifestations

Assrir (sud Maroc): huit citoyens sahraouis ont été interpellés le 14 octobre par la police à la suite de la manifestation du

# Le Peuple Sahraoui existe-t-il ?

par Sophie Caratini

**Sur la hamada de Tindouf, entre la dernière oasis algérienne et la frontière, 160 000 personnes<sup>1</sup> attendent, depuis vingt-six ans, que la Communauté internationale se décide à faire appliquer le droit qu'elle a finalement érigé en loi universelle sous le nom de « droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ». A ce droit s'en ajoute un autre, voté par l'Organisation de l'unité africaine au lendemain des décolonisations, qui stipule que les frontières coloniales, héritées de l'histoire, seront maintenues comme seul cadre possible d'une construction pacifique de l'avenir des pays africains. Or, ces populations, aujourd'hui réfugiées en Algérie, habitaient un territoire dessiné par des frontières coloniales : le Sahara Occidental.**

Lorsqu'en 1975, les Espagnols se sont retirés de leur colonie saharienne sous la pression conjointe des organisations internationales et de la population unie derrière le Front Polisario<sup>2</sup>, ils venaient de signer avec le Maroc et la Mauritanie des accords clandestins, nommés « les accords de Madrid ». Ces accords arrêtaient purement et simplement le partage du territoire de la colonie entre le Maroc et la Mauritanie, et cela au mépris des résolutions de l'ONU et sans que les intéressés soient consultés. Devant la menace de spoliation, la Cour de la Haye, alertée par le Front Polisario et quelques nations scandalisées par l'état de fait, a envoyé sur place une commission d'enquête, puis l'affaire a été jugée. Ainsi, sur le papier, le droit des populations sahraouies a-t-il été reconnu, son exercice devant s'effectuer par un référendum d'autodétermination.

**Ainsi, sur le papier,  
le droit des populations sahraouies  
a-t-il été reconnu, son exercice devant s'effectuer  
par un référendum d'autodétermination.**

Sur le terrain, les choses se sont déroulées autrement : après avoir envoyé vers le sud une « marche verte » de civils criant à la « récupération du territoire marocain », l'armée de Hassan II investit brutalement les lieux, jetant une grande partie de la population sahraouie, citadins ou nomades, dans une fuite éperdue à travers le désert. La violence a donc succédé aux tentatives de négociation. Des puits ont été empoisonnés, des civils ont été bombardés au napalm et des militaires ont investi le pays, marocains au nord, mauritaniens au sud<sup>3</sup>. Une multitude de femmes, d'enfants et de vieillards, secourus dans l'exode par les combattants du Front Polisario, sont arrivés à la frontière, épuisés, demandant asile au seul pays voisin qui n'avait pas participé à la curée : l'Algérie. Le 27 février 1976, au moment où les derniers Espagnols quittaient le territoire, les Sahraouis se dotaient d'un État, d'un embryon de constitution, et d'un projet politique et social. Cet État, la République Arabe Sahraouie Démocratique, reconnu par l'OUA et de nombreux pays, a mis en œuvre dans la société des camps une organisation « révolutionnaire », dans le but de transformer en peuple une société traditionnellement organisée en « tribus » alliées et rivales, et s'est efforcée par la lutte armée de reconquérir son territoire<sup>4</sup> tout en déployant sur la scène internationale un vaste effort diplomatique destiné à décider le maximum de nations à l'aider à recouvrer ses droits.

1. Chiffres du HCR et confirmés par un recensement récent
2. Front Pour la Libération de la Saguiet el Hamra et du Rio de Oro
3. La Mauritanie se retirera du conflit en 1979, après qu'un coup d'État militaire ait révoqué le président Ould Daddah signataire des accords de Madrid.
4. Aujourd'hui, les forces marocaines occupent les trois-quarts du territoire sahraoui. La portion occupée est ceinte d'un « mur de défense » de près de mille kilomètres de long, double remblai de sable bardé des appareils de détection les plus sophistiqués, et renforcé par une large bande de terrain infestée de mines antipersonnelles que les mouvements de sable font lentement dériver...

On peut, évidemment, s'interroger sur l'objectif de cet asile donné par l'Algérie aux Sahraouis, un objectif qui s'est maintenu tout au long de ces années comme le montre la permanence de l'assistance apportée. On peut analyser la « question du Sahara Occidental » à la lumière des relations algéro-marocaines et du rôle de la France, de l'Espagne, et d'autres grandes puissances, dans les coulisses de l'affaire. On peut essayer de comprendre, à travers l'examen des relations franco-algériennes, le pourquoi du soutien indéfectible qu'a manifesté la France à « son ami le roi » du Maroc, et à son allié mauritanien, un soutien qui s'est traduit par des armes, l'envoi de jaguars français contre les colonnes des combattants sahraouis, et par des pressions constantes en faveur de la thèse marocaine, au niveau du Conseil de sécurité et dans les couloirs de l'ONU. On pourrait aussi considérer, si l'on croit que l'histoire a un « sens », et un seul, que la création d'un nouvel État serait une aberration en regard d'un XXI<sup>e</sup> siècle qui ne saurait aboutir qu'à la disparition des frontières<sup>5</sup>, à l'union des pays du Maghreb,

Au nom d'une loi acquise dans la lutte  
par les dominés, puis garantie par les puissants,  
une loi qui lui donnait le droit  
à l'existence et à l'indépendance,  
toute une population s'est levée, a lutté.

voire à celle du continent africain tout entier. On peut penser ce que l'on veut, il n'en reste pas moins qu'au nom d'une loi acquise dans la lutte par les dominés, puis garantie par les puissants, une loi qui lui donnait le droit à l'existence et à l'indépendance, toute une population s'est levée, a lutté, et est aujourd'hui encore<sup>6</sup> dans un exil sans fin, immobilisée dans un désert des plus arides, en attente de son avenir.



Camp de réfugiés au Sahara Occidental – Mai 1976 – photo Gérald Bloncourt, droits réservés.

Le hasard a voulu que j'ai effectué mes premiers travaux de recherche anthropologique sur l'une des principales tribus du Sahara Occidental, les Rgaybât, et cela en l'abondant du côté mauritanien, puisque le territoire pastoral de cette grande confédération chamélière chevauchait la frontière. Mon premier « terrain » s'est donc déroulé en 1974-1975 au moment de la signature des accords de Madrid, et de cela je ne savais rien, car aucun journal français n'avait évoqué la lutte de libération entreprise par les populations du Sahara Occidental à l'encontre de l'occupant espagnol. De même, personne, à l'université de Paris X où j'avais soutenu ma maîtrise, et même les professeurs qui m'avaient encouragée à choisir ce « sujet de thèse », ne m'avait jamais

5. Tendence contredite par les faits puisque le nombre de pays siégeant à l'ONU est en augmentation constante, en particulier depuis la chute du mur de Berlin.

6. L'autre partie de la population sahraouie, restée sur le territoire actuellement occupé par le Maroc, vit une situation extrêmement difficile, faite de pressions, d'oppression, de répressions et d'arrestations quotidiennes.

4 octobre dernier. Les habitants de la ville continuent à revendiquer la libération immédiate des prisonniers politiques sahraouis dans les prisons marocaines. 16 citoyens sahraouis ont été interrogés le 23 octobre par la gendarmerie royale, leur reprochant d'être les instigateurs de ce que les autorités ont qualifié de « désobéissance civile ».

À Smara (SO), plusieurs signataires de la pétition exigeant la libération de tous les prisonniers politiques sahraouis au Maroc ont été convoqués par la police. D'autre part, des dizaines de personnes sont convoquées journalièrement dans les locaux de la gendarmerie, pour être interrogées. Les auteurs de la pétition ont réaffirmé dans un communiqué leurs revendications et exigé l'arrêt de l'immigration de colons marocains.

À Dakhla (SO), des centaines de personnes se sont rassemblées le 20 et le 22 octobre devant les locaux administratifs de la ville pour dénoncer la politique d'occupation coloniale marocaine dans les territoires occupés ainsi que pour demander la libération des détenus politiques sahraouis au Maroc, l'arrêt de l'immigration de colons marocains, du travail et des logements. (SPS)

12.10.2001

Dans un discours prononcé à l'occasion des festivités du 26<sup>e</sup> anniversaire de l'unité nationale sahraouie, le président Mohamed Abdelaziz a répété que l'accord-cadre est « un complot » identique à celui des accords tripartites de Madrid de 1975, réaffirmant son « rejet » de ce projet et appelant au respect de la légalité internationale. (SPS)

16.10.2001

La 4<sup>e</sup> commission de l'ONU a adopté par consensus un projet de résolution à l'intention de l'Assemblée générale qui souligne l'importance attachée « à l'exécution intégrale, équitable et scrupuleuse du plan de règlement et des accords concernant cette application ». (ONU news)

19 / 20 / 21.10.2001

Un référendum sur le Sahara a eu lieu dans de nombreuses villes d'Andalousie. Par cet acte symbolique, les citoyens étaient appelés à montrer leur soutien à la lutte du peuple sahraoui pour son indépendance et à demander au gouvernement de l'État espagnol un engagement plus ferme pour une décolonisation rapide du Sahara Occidental. Les deux questions posées portaient sur l'engagement des gouvernements espagnol et andalou en faveur de la mise en œuvre rapide du plan de paix et du référendum d'autodétermination, et la reconnaissance officielle du Front Polisario comme représentant légitime du peuple sahraoui. De graves intempéries ont perturbé les opérations de vote, qui ont été remplacées par endroits par des récoltes de signatures. Les résultats encore provisoires font état de 125 000 votants approuvant massivement les deux questions. En outre, près de 150 000 signatures de soutien ont été récoltées.

17 / 19.10.2001

RASD - Afrique du Sud

La visite du président algérien Bouteflika en Afrique du Sud a été l'occasion de déclarations au sujet du Sahara Occidental. Lors du banquet en l'honneur du président algérien, Thabo Mbeki a déclaré que « nos deux pays sont engagés dans la résolution du conflit du Sahara Occidental selon le plan de paix des Nations unies. J'espère que nous pourrions une fois pour toutes mener à son terme ce problème qui a trop duré. »

Bouteflika, dans sa réponse, a souligné que c'est le devoir des Nations unies de rester fidèles à leurs principes et à leurs engagements, et que la Communauté internationale devrait faire tout ce qui est en son pouvoir pour imposer le triomphe de la sagesse et la mise en œuvre du plan de paix adopté par le Conseil de sécurité. (SAPA)

Dans ce cadre, le président sud-africain a également déclaré que son pays entretient d'excellentes relations avec la RASD et son président Mohamed Abdelaziz, et qu'une reconnaissance officielle de la RASD est pratiquement acquise.

17.10.2001

Le président sahraoui s'était déjà adressé au président Bush lui demandant de mettre fin à la prospection pétrolière de la société américaine Kerr McGee, « dans le souci d'éviter à la région un dérapage incontrôlable ». « Cette transaction, a-t-il expliqué, prolonge une situation d'injustice à l'encontre d'un peuple pacifique qui a placé de grands espoirs dans le rôle que peuvent jouer les États-Unis d'Amérique pour l'avènement d'une paix durable au Sahara Occidental ». (SPS)

19.10.2001

Pétrole

À l'instar de Kerr McGee (États-Unis), la société française Total Fina Elf a signé à Rabat un contrat de prospection pétrolière avec l'ONAREP. Ce contrat concerne la zone off shore de Dakhla, d'une superficie de 114 556 km<sup>2</sup>, et porte sur une durée d'une année.

21.10.2001

Le ministre des Affaires étrangères sahraoui, Ould Salek, a qualifié le contrat de « sabotage » des efforts de la Communauté internationale tendant à régler le conflit du Sahara Occidental et y voit une « une agression caractérisée contre le peuple sahraoui, un soutien clair au colonialisme marocain et une violation flagrante du droit international ».

Le président Mohamed Abdelaziz a demandé au secrétaire général de l'ONU d'intervenir pour annuler ces contrats concernant les territoires occupés. Il a qualifié ces actes de « provocations ». Le président sahraoui a enfin averti que le Front Polisario ne restera pas les bras croisés et ne se résignera pas à accepter ce « nouveau procédé marocain », qui implique des intérêts étrangers dans un territoire où l'ONU est présente pour une mission de décolonisation.

23.10.2001

RASD - ITALIE

Une délégation italienne comprenant le chef du gouvernement de la région de Toscane, M. Claudio Martini, ainsi que deux parlementaires et plusieurs fonctionnaires de cette région, a visité trois des willaya sahraouies et a eu des entretiens avec plusieurs responsables politiques sahraouis. Reçu par le président Mohamed Abdelaziz, M. Martini a souligné qu'il oeuvrera au sein de son gouvernement, mais aussi au niveau de son pays et de la Communauté européenne, pour « permettre au peuple sahraoui d'exercer librement son droit à l'autodétermination ».

rien dit sur le sujet<sup>7</sup>. Sur ce point, on peut dire que les journalistes français n'ont guère progressé et que la situation du Sahara Occidental fait toujours l'objet de ce que j'appellerais volontiers une « conspiration du silence », si je m'en réfère aux difficultés, et même aux impossibilités, rencontrées dans les directions de la plupart des journaux, radios et chaînes de télévision française, lorsqu'on leur propose de diffuser la moindre information sur la question (à l'exception des documentaires sur le Paris-Dakar qui alimentent chaque année la thèse marocaine, présentant des cartes où ne

on peut dire que les journalistes français n'ont guère progressé et que la situation du Sahara Occidental fait toujours l'objet de ce que j'appellerais volontiers une « conspiration du silence »

figure pas le tracé de la frontière maroco-sahraouie<sup>8</sup>, et diffusant des reportages à partir de lieux prétendus « marocains » alors qu'ils sont situés sur le territoire sahraoui). Pour ma part, c'est donc à mon arrivée en Mauritanie en novembre 1974, que, pour la première fois, j'ai rencontré chez leurs cousins Rgaybât ces combattants « sahraouis », qui essayaient d'obtenir l'appui des autorités mauritaniennes et d'alerter la presse<sup>9</sup> et les ambassades étrangères<sup>10</sup>. Ils m'ont informée de la création du Front Polisario, des manifestations des populations à El-Aiun et des répressions espagnoles, mais de cette information je n'ai rien fait, ne sachant quoi en faire, et poursuivant par ailleurs mon objectif de recherche personnel de l'époque qui était d'enquêter sur la production pastorale et l'organisation économique, sociale et politique d'une grande « tribu » de l'Ouest-saharien<sup>11</sup>.



Enfants Sahraouis – juin 2001 – photo Matthieu Liégeois.

7. Mes tuteurs de maîtrise (dont le sujet était déjà les Rgaybât) étaient Dominique Champault, directrice du département d'Afrique Blanche au Musée de l'Homme, et Ahmed Baba Miské, alors chargé de cours à l'université de Paris X Nanterre. Ce dernier, par ailleurs, était membre du Front Polisario, ce dont il n'avait évidemment rien dit. Il m'apparaît clairement aujourd'hui que ce « sujet de recherche » qu'il m'avait proposé en 1973 comportait pour une part une tentative si ce n'est d'instrumentalisation du moins de mobilisation d'une étudiante française sur une question que les médias ne pouvaient pas aborder. Ahmed Baba Miské avait en effet essayé de publier une revue sur les conflits du tiers-monde nommée « Zone des Tempêtes », qui avait fait faillite après que certains numéros aient été interdits par la censure française. Je n'ai retrouvé que beaucoup plus tard l'information sur ses liens directs avec le Front Polisario, et cela dans son livre *Le Front Polisario, l'âme d'un peuple*, cité dans la bibliographie et paru en 1978.

8. Cette question du « fait accompli » de l'annexion marocaine reporté sur les cartes ne se pose pas seulement au niveau des médias, certaines grandes maisons d'édition françaises d'atlas et autres livres d'images, scientifiques ou de « vulgarisation » pratiquent également le gommage de la frontière, et cela malgré les interventions répétées des représentants du Front Polisario à Paris, des associations de soutien et des associations de défense des droits de l'homme.

9. Le représentant de l'AFP à Nouakchott avait mis à la porte le Sahraoui venu lui donner des informations sur la situation en territoire espagnol, refusant de passer la moindre dépêche à ce sujet.

10. Cf. Caratini S., *Les enfants des nuages*, Paris, le Seuil, 1993.

11. Cf. Caratini S., *Les Rgaybat, deux volumes*, Paris, L'Harmattan 1989



Dans les camp de réfugiés du Front Polisario, au Sahara Occidental – Mai 1976  
photo Gérard Bloncourt, droits réservés.

C'est donc en toute logique – puisque les populations dont j'avais fait l'objet central de ma thèse étaient directement concernées par le conflit – que par la suite, j'ai « suivi » le cours des événements sahraouis, d'abord de loin, puis au cours de nouveaux voyages en Mauritanie, après l'accord de paix intervenu entre ce pays et la RASD, en 1979, 1981 et 1982. Lors de mon entrée au CNRS en 1993, j'ai inscrit parmi mes axes de recherche le projet d'aller m'enquérir dans les camps de réfugiés de Tindouf afin d'y étudier les transformations sociales produites par les Sahraouis en situation d'exil. Le cessez-le-feu intervenu en 1991, après une guerre de seize ans, avait permis à l'ONU d'entamer des négociations qui devaient aboutir, avec la médiation du représentant spécial James Baker, à la signature des accords paix de Houston en septembre 1997. Ces accords prévoient l'organisation du référendum tant attendu, mais n'ont toujours pas pu être appliqués, du fait des pressions marocaines, et malgré le travail effectué par la MINURSO<sup>12</sup> pour identifier le corps électoral. Mes premiers séjours furent privés, l'insécurité de la situation en Algérie interdisant aux fonctionnaires français de partir en

**Le projet social de la RASD  
s'est traduit dans les faits par une modification  
structurelle importante de l'organisation tribale,  
la suppression de l'esclavage...**

mission. Ainsi ai-je pu rapidement prendre la mesure de l'intérêt scientifique de l'expérience sahraouie, et cela en dehors de toute préoccupation politique ou militante. Il s'agit en effet d'une situation exceptionnelle à bien des égards, puisque le projet social de la RASD s'est traduit dans les faits par une modification structurelle importante de l'organisation tribale, la suppression de l'esclavage, la participation des femmes aux prises de décision, l'éducation scolaire de tous les enfants, garçons et filles, et la mise en place d'un système d'autogestion reprenant pour une part les modèles des révolutions algérienne et libyenne. Ma connaissance de la société pré-révolutionnaire, de la langue et des usages, m'a permis de mesurer le chemin parcouru, de déceler les permanences au-delà des transformations, d'identifier de nouvelles contradictions, et d'entreprendre, à partir de mes enquêtes de terrain, une étude non seulement « de cas », mais aussi comparative – avec d'autres chercheurs analysant l'évolution d'autres sociétés nomades sahariennes également en situation de conflit – sur un ensemble de thèmes anthropologiques, historiques et socio-politiques qu'il serait trop long de détailler ici<sup>13</sup>.

12. Mission des Nations unies chargée sur le terrain de veiller au respect du cessez-le-feu et de préparer l'organisation du référendum d'autodétermination des populations sahraouies.

13. Cf. la bibliographie ci-dessous.

## Parlement Européen

### Délégation

En application de la résolution adoptée en mars 2000, une délégation du Parlement européen se rendra à Alger, dans les campements sahraouis, à Rabat et au Sahara Occidental occupé à partir du 31 octobre prochain. Elle comprend 15 députés, quatre Espagnols, quatre Français, des Italiens et des Suédois, sous la présidence de M<sup>me</sup> Catherine Lalumière, Parti socialiste européen (France), vice-présidente de la Commission des affaires étrangères et des droits de l'homme.

25.10.2001

### Rapport

Le rapport annuel de politique étrangère de l'UE a été adopté. À l'initiative de Margot Kessler, présidente de l'intergroupe « Paix pour le peuple sahraoui », et d'autres députés européens, le rapport insiste, au paragraphe 31, « pour que l'UE coopère activement à la solution du conflit du Sahara Occidental en accord avec les résolutions de l'ONU, dans la ligne requise par le PE dans sa résolution de mars 2000, et de ce qui est dit dans la Déclaration de la présidence allemande du conseil de juin 1999 ».

11.10.2001

### Terrorisme

Selon le journal marocain *Asdaa*, cité par le quotidien arabophone algérien *El Khabar*, Oussama Ben Laden aurait séjourné récemment, pendant trois mois, au Maroc. Selon le quotidien marocain, Oussama Ben Laden, bien qu'indésirable, n'a pas été inquiété par les autorités. Il a dû quitter le Maroc, car il n'a pas pu obtenir l'autorisation d'y résider. Sa mission principale au Maroc aurait été d'aider les groupes terroristes algériens. (*Asdaa, El Khabar*, 11.10.01, *El Watan*, 13.10.01)

17.10.2001

### Norvège

16 ONG dénoncent les violations des droits humains dans les territoires occupés par le Maroc ainsi que la volte-face du secrétaire général de l'ONU, qui propose un abandon du plan de paix. Elles appellent les autorités de leur pays à intervenir à l'Assemblée générale des Nations unies en faveur du respect des droits fondamentaux des citoyens sahraouis dans les territoires occupés, le libre accès des médias et observateurs, une aide humanitaire suffisante et fiable pour les réfugiés, la garantie du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui et l'arrêt de l'utilisation de mines par le Maroc.

17.10.2001

### Libye

Le colonel Mouamar Kadhafi a indiqué, lors d'une réception officielle des 350 étudiantes sahraouies en Libye, que son pays est engagé dans la défense du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Environ 700 étudiant(e)s sahraoui(e)s poursuivent leurs études dans différents cycles en Libye. (SPS)

18.10.2001

### Espagne

La Ligue espagnole de défense des droits humains (LEPD-DHH) a demandé officiellement au ministère des Affaires

étrangères d'accorder automatiquement aux Sahraouis la double nationalité espagnole et sahraouie. Elle se base sur une décision de la Haute Cour espagnole, qui a accordé la double nationalité à l'actuel représentant sahraoui à Murcie, Badadi Amr. (EUROPA PRESS)

30.10.2001

Le Maroc rappelle son ambassadeur à Madrid, l'Espagne se dit « surprise ».

30.10.2001

Mohammed VI annonce un prochain déplacement au Sahara Occidental.

29.10 / 01.11.2001

Visite de la délégation ad hoc Sahara Occidental du Parlement européen

La délégation, formée de dix parlementaires, a été reçue le 29 octobre à Alger par le président du Sénat et le ministre des Affaires étrangères, le lendemain par le président du Parlement. Arrivée le 30 octobre dans les camps de réfugiés sahraouis, la délégation a été reçue par le Premier ministre, des responsables du Front Polisario et le Président de la RASD.

À l'issue de son entrevue avec Mohamed Abdelaziz, M<sup>me</sup> Lalumière a insisté sur la nécessité de respecter la volonté du peuple sahraoui dans la recherche d'une solution pacifique du conflit. Elle s'est dite convaincue que la solution « *passé bien évidemment par un référendum, ajoutant que la situation ne peut pas durer, car le statu-quo est très dangereux* ». Elle a appelé l'ONU à « *faire son travail plus vite et le mieux possible* », car le conflit peut « *dégénérer* ». « *Il y a urgence à trouver une solution acceptable par toutes les parties* », a-t-elle ajouté, estimant que, comme « *la troisième voie est apparemment enterrée, alors il en faudra une quatrième* ».

01 / 02.11.2001

Visite du roi du Maroc au Sahara Occidental

Le roi s'est rendu tout d'abord à Dakhla, où il a inspecté le nouveau port et lancé plusieurs projets d'amélioration du réseau routier, du logement, de l'alimentation en eau potable et en énergie électrique. Il s'est rendu ensuite à El Ayoun, où il a encore donné le coup d'envoi à plusieurs projets d'ordre socio-économique. Les journalistes étrangers n'ont pas été autorisés à entrer en contact avec la population. Le journaliste d'*El Mundo*, Javier Espinosa, avait été expulsé d'El Ayoun le lundi 30, les autres représentants des médias espagnols, interdits d'accès au Sahara Occidental. Le gouvernement espagnol a protesté contre l'attitude marocaine, de même que Reporter sans frontières.

01 / 02.11.2001

Visite du roi du Maroc au Sahara Occidental

En marge de la couverture de la visite royale, les journalistes Javier Espinosa (*El Mundo*) et Tomas Barbulo (*El País*) ont rencontré clandestinement des membres du Forum vérité et justice section Sahara et du Comité d'action pour la libération de Mohamed Daddach. Ceux-ci leur ont déclaré que les foules qui ont applaudi la visite royale sont des colons marocains, des fonctionnaires et des Sahraouis miséreux tributaires de l'aide publique ou menacés de rétorsion. Il n'y a plus que 20 000 Sahraouis à El Ayoun. Toute manifestation d'opposition est devenue impossible, en raison du régime de terreur mis en place par l'occupant. Les



Arrivée d'un convoi de réfugiés, Sahara Occidental - Mai 1976 - photo Gérald Bloncourt, droits réservés.

En février dernier, la situation algérienne permettant d'envisager d'effectuer dans les camps de réfugiés une nouvelle mission, mais cette fois « officielle », j'ai présenté une demande au CNRS, avec l'accord de mon laboratoire. Le CNRS m'aurait accordé le droit de partir si le ministère des Affaires étrangères n'avait mis son veto à ma demande de mission, non pour des raisons de sécurité, mais pour des raisons explicitement politiques. « La France ne reconnaissant pas la RASD et ne traitant qu'avec le Front Polisario », j'ai été priée soit de renoncer à mon projet, soit de le réaliser sur un temps pris sur mes « congés personnels ». Ce que j'ai fait.

Écrire sur l'Autre, quel qu'il soit,  
c'est le faire exister.

Voilà donc un pays – le nôtre – qui prétend officiellement s'aligner sur la position de l'ONU qu'il participe à définir puisqu'il en est un des principaux membres, qui par ailleurs accepte de financer des opérations humanitaires en direction des camps<sup>14</sup> (en toute « bonne conscience »), qui interdit à l'un de ses chercheurs de parler. Certes, on ne m'a pas « empêchée » de partir, et personne ne peut m'interdire d'écrire. Mais c'est tout de même de cela dont il s'agit. La recherche, dans les sciences humaines, et en particulier en anthropologie, n'a pas pour seul objectif la connaissance de « l'Autre », elle a aussi pour enjeu sa reconnaissance. Écrire sur l'Autre, quel qu'il soit, c'est le faire

14. Tout dernièrement l'ambassade de France en Algérie a accepté de participer au financement d'opérations de « développement » agropastoral dans les camps de réfugiés, initiés par une organisation humanitaire catholique.

Les camps de réfugiés sahraouis en juin 2001 – photo Matthieu Liégeois.



exister. Au-delà de toutes les interprétations qu'on pourrait développer sur le conflit du Sahara Occidental, il m'a semblé important, au moment où les dernières résolutions de l'ONU font bon marché du « droit des peuples à disposer d'eux-mêmes », de témoigner de l'existence de ce peuple et surtout du silence dont on use, encore et toujours, pour étouffer sa voix et lui dénier ses droits.

## Bibliographie

- Barbier, M.** 1982, *Le conflit du Sahara Occidental*, Paris, L'Harmattan.
- Berramdane, A.** 1992, *Le Sahara occidental, enjeu maghrébin*, Paris, Karthala.
- Bontemps, Cl.** 1984, *La guerre du Sahara occidental*, Paris, PUF.
- Brenneisen, C.M.** 1998 « *Les ressources exploitables du Sahara Occidental* », *L'Ouest Saharien* vol.1. Paris, L'Harmattan 25-40.
- Caratini, S.** 1989, *Les Rgaybat (1610-1934). Tome 1 : Des chameliers à la conquête d'un territoire*. Préface de Théodore Monod. Paris, L'Harmattan, 299 pp.
- Caratini, S.** 1989, *Les Rgaybat (1610-1934). Tome 2 : Territoire et Société*. Préface de Claude Meillassoux, Paris, L'Harmattan, 300 pp.
- 1993.** *Les enfants des nuages*. Préface de Jacques Berque, Paris, ed. du Seuil. 384 pp.
- 1994.** « *Désert brisé : les frontières du Sahara Occidental* ». In : *Passerelles*, 8 et 9, Thionville, pp.34-41.
- 1995.** « *Du modèle aux pratiques : ambivalence de la filiation et de l'alliance chez les Rgaybat de l'ouest-saharien* ». In : *L'Homme*, 133, pp. 33-50.
- 1995.** « *Les Enfants des nuages* » (version condensée) In : *Enquêtes et Témoignages* Sélection du Reader's Digest Paris-Bruxelles-Montréal-Zürich, pp.377-557.
- 1996.** « *Les Sahraouis : entre le temps et l'espace* ». In *Sciences Humaines*. Identité Identités. L'individu, le groupe, la société, Hors Série n°15, pp.44-45.
- 1996.** « *Le rôle social de la femme au Sahara Occidental* ». In : *La Pensée* N°308, pp.115-124.
- 1998.** « *Les camps de réfugiés sahraouis : exil et lien social* ». In : *Aujourd'hui l'Afrique Spécial Afrique sur Méditerranée* n°67, Paris, pp. 14-15.
- 1998.** « *L'institution de la famille à l'épreuve de l'exil dans les camps de réfugiés Sahraouis* ». In *Insaniyat*, Revue Algérienne d'anthropologie et de sciences sociales, N°4 - janvier-avril 1998 (Vol.II,1), pp.79-88.
- 2000.** « *La revanche des femmes* ». In *Internationale de l'imaginaire*. Nouvelle Série. n°12 « *Jean Duvignaud. La scène, le monde, sans relâche* ». Paris, Babel – Maison des Cultures du monde, pp.211-221.
- 2000.** « *Le système de parenté sahraoui. L'impact de la révolution* » In : *L'Homme* 154-155/2000 pp. 431-456.
- Caro Baroja, J.** 1990 *Estudios saharianos*, Jucar, Madrid (rééd.).
- Caro Baroja, J.** 1993 « *Suenos o ensuenos ?* », ABC, 10.2.
- Froberville, M. de** 1996 *Sahara Occidental, la confiance perdue*, Paris, L'Harmattan.
- Hodges, T.** 1987 *Sahara occidental, Origine et enjeux d'une guerre du désert* (trad. 1983) Paris, L'Harmattan.
- Miske, AB.** 1978 *Front Polisario, l'âme d'un peuple*, Paris, Ed. Rupture.
- Pazzanita, A.** 1996 *Western Sahara, world Bibliographical Series*, Vol. 190, Oxford, England Santa Barbara, California, Denver, Colorado, Clio Press.
- Perrigaux, C.** 1990 *Femmes sahraouies, femmes du désert*, Paris, L'Harmattan.
- Zein Saad** 1987 *Les chemins sahraouis de l'espérance*, Paris, L'Harmattan.
- Zoubir Y.H.** 1988 « *International Relations of the Western Sahara Conflict* », *L'Ouest Saharien* vol.1. Paris, L'Harmattan : 127-140.
- Filmographie
- 1992.** Goulili, dis-moi ma soeur, film 16 mm, 1h20 et vidéo sur une idée de G.Kirjner Prod.I. Servelin. Distr. ISKRA films, 74 rue Alger, 75013, Paris.
- Site internet <http://www.Sahara Occidental.com>

exactions subies par le passé, disparitions forcées, tortures, emprisonnements, ont affaibli les vellétés de résistance. Leur seul espoir, c'est le Polisario, ont-ils affirmé.

02.11.2001

## Manifestations

À Smara, à la veille de la visite de Mohamed VI, la police a tenté de disperser par la force un sit-in organisé depuis trois jours en signe de mécontentement et de protestation contre la venue du roi. Dans un communiqué, le ministère de l'information de la RASD annonce que plusieurs personnes ont subi des blessures graves.

Les forces de l'armée marocaine d'occupation, de la police et des services spéciaux continuent d'encadrer les principaux quartiers de la ville.



## Visite Danielle Mitterrand

**Madame Danielle Mitterrand**, présidente de la Fondation France Libertés, se rendra dans les camps de réfugiés sahraouis du 5 au 10 novembre. Cette mission vise à évaluer la contribution de France Libertés dans les projets d'éducation, de santé et de développement initiés et menés avec les réfugiés sahraouis. Elle vise également, au plan politique, à réaffirmer l'obligation de la Communauté internationale à mettre en œuvre le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui. **Danielle Mitterrand** se rendra également au Maroc et au Sahara occupé du 12 au 19 novembre. Elle rencontrera les partenaires marocains de France Libertés dans les domaines du développement, particulièrement celui de l'éducation et des droits de l'homme touchant notamment à la question des disparus. **Madame Mitterrand** achèvera sa mission à Laayoune, capitale du Sahara Occidental, afin de témoigner sa solidarité, et appuyer les Sahraouis dont l'expression minorée est étouffée par l'autorité marocaine occupante. (Communiqué France Libertés)

## Bulletin de commande à adresser à :

Association des Amis de la RASD / B.P. 251  
75227 Paris cedex 05

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Numéro au prix de souscription de  
70 francs + 14 francs de port = 84 francs

Nombre souhaité : ..... Total : .....

Chèque à libeller à l'ordre de l'AA RASD – CCP 19  
303 94 K PARIS

## Nouvelles de l'Association et de la solidarité en France

20 octobre 2001

Assemblée générale tenue à l'Assemblée nationale, en présence de plus de 50 adhérents et l'expression d'une centaine de pouvoirs.

Aux côtés du président, **Francis Jacob**, **Habibalah Mohamed**, représentant du Front Polisario en France et **Robert Jarry**, maire honoraire du Mans.

### Rapport d'activité par Régine Villemont

Chers Amis,

Nous avons plutôt l'habitude de nous retrouver au printemps, le calendrier de nos activités nous a imposé de reculer cet important rendez-vous.

Cela nous permet de faire connaissance avec la nouvelle équipe de la représentation du Front Polisario en France.

Bienvenue à vous tous ! Je suis sûre que nous allons engager ensemble du bon travail. La situation l'exige, de même que la place centrale de la France au Maghreb.

L'actualité toute proche nous l'impose, l'accord signé hier entre Total Fina Elf et le Maroc pour la prospection pétrolière en off shore des côtes Sud du Sahara Occidental, le prochain Paris-Dakar qui a choisi le même itinéraire que l'an dernier.

A cette occasion, permettez-moi de me féliciter de la composition de l'équipe, de sa grande expérience de la France, en particulier dans le secteur des droits de l'homme si important dans l'alerte de l'opinion, et enfin M. Habibalah Mohamed Abdalah, le représentant qui, lui aussi, connaît bien la France, et fut un brillant président du Croissant Rouge Sahraoui.

A nouveau, bienvenue et félicitations à M. Sadafa Bahia, qui nous quitte pour assurer le poste d'ambassadeur auprès de l'OUA et qui, à Paris, a su se faire apprécier et fut d'une grande clairvoyance politique.

Concernant le bilan 2000-2001 de l'activité de l'Association, j'aimerais pour débiter insister sur l'articulation de nos objectifs avec ceux de la coordination européenne. À travers la task-force qui se réunit régulièrement, au moyen des relations électroniques, nous travaillons ensemble. Les rendez-vous importants qui nous permettent de nous adresser aux parlementaires, aux instances internationales, etc. sont le plus souvent européens.

– Coordination européenne EUCOCO à Bruxelles l'an dernier, à Séville les 23, 24 et 25 novembre prochains.

– Conférence des villes amies et jumelées qui vient de se tenir à Pise et à Florence où étaient représentées deux villes françaises, Le Mans et Gonfreville-l'Orcher.

Cette conférence était magnifique, 500 villes jumelées en Espagne, 258 en Italie ! La France est très très loin ! Mais j'avoue que Madame Dominique Niederkorn, élue au Mans, chargée des relations internationales, a défendu avec conviction et élégance notre ancienneté. Merci à Robert Jarry et à Jeanine Rouxin, présents aujourd'hui. Ils sont inscrits en lettres hautes dans les éphémérides sahraouis pour avoir été les premiers en Europe à décider du jumelage de leur ville avec une cité sahraouie.

## Pise et Florence Villes jumelées – solidaires

La Première Conférence européenne a débuté au Palazzo Vecchio à Florence, le 28 septembre 2001.



La conférence, qui a réuni 250 délégués européens et une trentaine de représentants sahraouis, visait à promouvoir de nouvelles formes de solidarité et à renforcer les accords d'amitié et de jumelages établis entre des communes, des provinces et des régions d'Europe avec les campements sahraouis. La conférence a débuté par un cortège à travers Florence des représentants de plusieurs régions italiennes en costumes traditionnels, portant des drapeaux aux couleurs de leurs villes respectives. C'est au Palazzo Vecchio que s'est déroulée la cérémonie d'ouverture, en présence du maire de Florence, et la signature d'une charte de solidarité avec le peuple sahraoui. Les participants ont ensuite rejoint Pise et se sont réunis en groupes de travail. La déclaration finale insiste sur le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et rejette toutes tentatives visant à l'empêcher de s'exprimer à travers un référendum libre et régulier. (d'après ARSO)



# Après Pise et Florence Courriers à Kofi Annan

À la suite de la Conférence des villes amies et jumelées de Pise **M. Jean-Claude Boulard**, maire du Mans, et **M. Jean-Paul Lecoq**, maire de Gonfreville-l'Orcher, ont adressé un courrier au secrétaire général de l'ONU dans lequel :

Ils demandent le respect du droit légitime du peuple sahraoui à choisir librement son destin, le plan de paix étant la seule voie pour un règlement politique durable.

Ils soulignent que le contexte international impose plus que jamais le respect du droit tant des peuples que des personnes pour le retour à un climat de paix et de démocratie dans des régions sous tension.



## 20 ans, le jumelage une solidarité entre Le Mans et les Sahraouis

Le Comité de la Sarthe prépare depuis le mois d'août la célébration prochaine de l'anniversaire du jumelage Le Mans – Haouza. Ses militants et sympathisants ont tenu les 10 et 11 octobre un stand à la foire du livre du Mans « les 24 heures du livre » pour informer les Manceaux de la collecte prochaine d'un conteneur « équipons une école à Haouza ».

Première étape de la collecte, le 24 novembre au Mans, place de la République à l'occasion de la semaine de la solidarité.

A cette première rencontre, un cadeau original sera proposé en souscription : le scotch de la solidarité (imprimé) pour emballer colis pour les Sahraouis et cadeaux de Noël.



### Aux amis de Rencontre et Développement Aux Amis de Gaby, à sa famille

Gaby nous a quittés le 28 novembre 2001.

Qui aurait pu penser que Gaby nous quitte si vite et en ce moment. Soignée pour ses deux yeux, elle y voyait à nouveau très bien et était repartie à la bataille. Mieux préparer l'accueil des enfants en 2002, s'engager à fond dans le projet ovin avec Jean-Marie et pourquoi pas venir à Séville !

Je venais de recevoir pour l'assemblée générale sa cotisation et ses encouragements.

Alors Gaby ça y, est tu nous as laissé nous occuper tout seuls de militantisme, d'engagement.

Gaby tu vas bien nous manquer, et tout particulièrement ton rire et ton indestructible bonne humeur.

Gaby on t'aime et on pense à toi.

L'Association

Pour l'avenir, Jean-Paul Lecoq, maire de Gonfreville-l'Orcher, est intervenu de manière remarquée dans la commission politique, proposant que le réseau des villes européennes nouvellement créé engage des procédures relatives au pillage des ressources naturelles sahraouies. Le texte qui vient d'être signé par Total Fina Elf ne peut que nous y encourager.

– La conférence « Femmes en lutte » tenue à Bruxelles autour de l'Union des femmes sahraouies en mai 2001.

– L'organisation coordonnée d'une présence militante au Parlement de Strasbourg, ces deux dernières années, nous a permis d'établir des contacts avec les eurodéputés.

– Le Colloque des juristes tenu en avril à l'Assemblée nationale, présidé par Daniel Paul (président du groupe d'étude) et européen dans sa préparation et son déroulement a mis en évidence points positifs et faiblesses.

Les points positifs d'abord. Le lieu, une des grandes salles de l'immeuble Chaban-Delmas et la préparation témoignant de notre proximité avec le député Daniel Paul. A ce propos, j'aimerais remercier sa secrétaire à la questure, Madame Christiane Gomila, qui n'a ménagé ni son temps, ni son énergie pour préparer avec nous ce colloque.

Il a pu se tenir à l'Assemblée parce que le président de la Commission des Affaires étrangères nous avait apporté son soutien et ses encouragements.

M. François Loncle a concrétisé cet intérêt en donnant suite au courrier que les parrains et marraines des disparus lui ont adressé, en écrivant au ministère des Affaires étrangères.

L'assistance nombreuse, à noter la présence de plusieurs étudiants sahraouis et celle d'intervenants juristes français et espagnols.

La publication rapide à l'Harmattan des actes en édition bilingue français-espagnol. Remerciements à l'Harmattan et à Matthieu Liégeois pour la mise en page (200 exemplaires viennent d'être commandés par l'Espagne pour la conférence de Séville).

Le redémarrage de la réflexion juridique, en particulier celle menée par Afifa Karmous sur la sauvegarde des ressources naturelles.

Il y a des faiblesses... le manque de moyens financiers qui nous impose de toujours fonctionner à l'économie, la faible participation de la presse française, alors que des journalistes algériens et espagnols étaient présents, le petit nombre de juristes dans le public, ainsi que l'absence des militants du Forum vérité justice, section Sahara, que nous avions invités et qui n'ont pu obtenir le droit de sortir du Maroc.

Lors de la dernière assemblée générale tenue au printemps 2000, nous ne pouvions que nous féliciter des résultats de l'identification des électeurs sahraouis puisqu'en janvier 2000, le travail mené par la MINURSO aboutissait à la publication d'une liste – annoncée certes comme provisoire – de votants, s'élevant à 86 000 personnes. Désormais, le référendum devenait possible et l'indépendance au bout du vote !

Nous n'avons jamais été aussi optimistes. Progressivement, au fil des rapports du secrétaire général, l'ONU s'est désengagée – réticence à traiter les recours présentés par le Maroc – pour déboucher en juin sur un projet d'accord-cadre inacceptable, car conduisant à une intégration forcée et légale, confirmant l'occupation de fait du Maroc, en sautant l'obstacle démocratique du référendum d'autodétermination. Qu'est-il arrivé à Kofi Annan ? à James Baker ? Le Conseil

de sécurité a un peu résisté, l'Algérie a tenu bon. Le prochain rapport attendu en novembre apportera-t-il du nouveau ? Les urgences sont aujourd'hui ailleurs.

Nous avons, quant à, nous réagi de multiples façons, suscité des réactions, les récents Sahara Info en font état :

- intervention à l'ONU en mars et septembre 2000 auprès du secrétariat général et la 4<sup>e</sup> Commission de l'Assemblée générale ;
- interventions à Strasbourg ;
- questions écrites à l'Assemblée ;
- courriers vers Chancelleries et Nations unies ;
- intervention de Jean-Paul Lecoq à la Conférence des villes pour la paix à Hiroshima.

Ces initiatives directement politiques s'appuient sur d'autres initiatives, culturelles, humanitaires, qui font exister en France le peuple sahraoui :

- accueil des enfants ;
- animation de soirées culturelles ;
- travail régulier d'information, de mobilisation sur la question des droits de l'homme (liens avec l'AFAPREDESA, FVJ Sahara, campagne autour de Mohamed Daddache) ;
- création des conditions techniques, politiques, pour la mise en œuvre d'un programme « humanitaire » de développement d'élevage ovin financé par le CCFD et le ministère des Affaires étrangères avec la contribution de la Fondation France Libertés et de plusieurs collectivités territoriales. C'est important, car cela contribuera au mieux-être des sahraouis et cela engage notre pays, officiel et société civile, à coopérer avec un peuple en lutte pour son indépendance. Il reste la communication, le journal *Sahara Info*. J'espère que vous avez remarqué et apprécié la nouvelle maquette couleur. Après la conception du site [www.sahara-occidental.com](http://www.sahara-occidental.com), Matthieu Liégeois, graphiste, a proposé ses services pour le journal. D'autres projets sont possibles, un autre site plus politique qui pourrait héberger électroniquement le journal.

Dans ce registre, il faut saluer l'initiative de Jean Lamore et d'ERM qui ont su convaincre l'acteur Pierre Richard à se rendre dans les campements en juillet dernier. Il en est revenu très convaincu et intervient désormais sur le sujet régulièrement, sa grande popularité lui permettant d'être un peu entendu.

Pour terminer, et avant de vous proposer quelques perspectives et d'engager un débat, deux propositions concernant le fonctionnement de l'Association :

- augmentation de l'abonnement de 60 à 80 F, de l'adhésion de 80 à 100 F, de 140 à 170 F pas de modification pour l'adhésion-soutien ;
- envisager au prochain Conseil d'Administration le principe d'une adhésion associative plus élevée (1 000 F ?) ;
- réunir une fois par trimestre le conseil d'administration avec un calendrier fixé à l'avance, avec prise en charge financière partagée pour les membres de la province.

## Quelles perspectives ?

Hors actualité politique, nous avons prévu plusieurs rendez-vous :

- les 20 ans du jumelage au Mans, l'accueil d'une délégation sahraouie est prévue en février 2002, une fête en mars ;
- Formation BAFA à Tindouf en coordination avec les Guides de France ;
- Délégation importante d'enseignants, des comités, en avril 2002 ;
- Pour le très proche, c'est la signature de ce protocole Total

# L'action des parrains provoque des réactions

**Les parrains européens des disparus sahraouis se sont adressés à M. François Loncle, en juin dernier. Ces centaines de cartes ont provoqué sa réaction et celle du ministre des Affaires étrangères, M. Hubert Védrine.**

**Courrier de Monsieur François Loncle  
Président de la Commission des affaires étrangères à l'Assemblée nationale  
à Monsieur Hubert Védrine  
ministre des Affaires étrangères**

Paris, le 17 juillet 2001  
Monsieur le Ministre, Cher ami,

J'ai été saisi par de nombreuses personnes de la situation régnant au Sahara Occidental et du sort des disparus sahraouis.

Afin de pouvoir répondre convenablement à ces interpellations, je vous serais très reconnaissant de m'informer des derniers développements de la situation dans cette région et des efforts entrepris par la France pour favoriser une solution à ce problème. Je vous en remercie vivement.

Je vous prie de croire, monsieur le Ministre, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs et de mon amitié.

**François Loncle**

**Réponse de Monsieur Hubert Védrine  
ministre des Affaires étrangères  
à Monsieur François Loncle  
Président de la Commission des affaires étrangères à l'Assemblée nationale**

Paris, le 30 juillet 2001  
Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la question du Sahara Occidental. La France a toujours soutenu les efforts du secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et ceux de son envoyé personnel. Elle espère que Monsieur James Baker pourra mener à bien sa mission sur la base de la résolution 1359 du Conseil de sécurité adoptée à l'unanimité le 29 juin dernier. Cette résolution donne la priorité à la recherche d'une solution politique entre les parties, sans abandonner pour autant le plan de règlement.

Comme vous le savez, ce plan s'est enlisé au fil des ans. Il était devenu nécessaire d'explorer de nouvelles voies afin de sortir de l'impasse. Or, le projet d'accord-cadre de Monsieur Baker, qui propose un statut spécial pour le territoire au sein de l'ensemble marocain, peut constituer une base de discussion utile et conduire à des négociations directes entre le Maroc et le Front Polisario.

Par ailleurs, nous incitons les parties à prendre des mesures de confiance à travers des gestes humanitaires, concernant notamment la libération de prisonniers marocains et le dossier des disparus sahraouis. La France demeure préoccupée par le sort des réfugiés sahraouis, qui bénéficient d'une aide française substantielle à travers le Programme alimentaire mondial (PAM), l'action européenne d'ECHO ou à titre national. Elle est en outre le premier contributeur en hommes de la MINURSO.

L'engagement réel et concret de notre pays s'inscrit pleinement dans le cadre de la légalité internationale. La France, tout comme les autres membres du Conseil de sécurité, soutient la voie du dialogue et ne ménage pas ses efforts pour trouver une issue au conflit, soucieuse de préserver la stabilité au Maghreb.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes salutations distinguées.  
Amitiés.

**Hubert Védrine**

# Situation dans les zones occupées du Sahara Occidental

De profonds changements se manifestent dans les zones occupées du Sahara Occidental. La peur commence à disparaître, les Sahraouis s'organisent durablement et réclament tout de suite la vérité et la justice. Il faut saluer ici la campagne lancée par le bureau de Genève des droits de l'homme et l'AFAPREDESA (cf. page 14) en faveur des prisonniers politiques sahraouis. Elle est relayée dans les zones occupées et dans les prisons. Nous appelons tous nos lecteurs à joindre leur signature aux centaines déjà collectées.

Depuis plusieurs années, de nombreux lecteurs du journal *Sahara Info* participent à la campagne de parrainage d'un disparu sahraoui et adressent régulièrement à quatre personnalités des cartes postales avec le nom du disparu qu'ils parrainent.

C'est une manière de rappeler l'existence d'un peuple souvent oublié, la cruauté des épreuves que tant de familles sahraouies ont subies et l'impossible deuil d'un disparu. Cette action coordonnée par l'AFAPREDESA et le bureau des droits de l'homme de Genève se poursuit coûte que coûte, lien irremplaçable entre Européens et Sahraouis, elle suscite quelquefois des réactions d'intérêt importantes (ainsi le récent courrier réponse adressé à chacun de nous par M. François Loncle président de la Commission des affaires étrangères à l'Assemblée nationale).



Elle a, aujourd'hui, compte tenu de la radicalisation de la situation dans les zones occupées du Sahara Occidental besoin d'être amplifiée. C'est dans ce contexte que l'AFAPREDESA et le bureau des droits de l'homme ont lancé la forte campagne depuis septembre en faveur de la libération de Mohamed Daddach et des détenus politiques sahraouis.

La réunion patiente des informations sur les disparitions, le soutien aux familles des disparus est à mettre au crédit de l'AFAPREDESA, s'appuyant entre autre sur les disparus libérés en 1991, qui pendant « les années de plomb » a travaillé dans une semi-clandestinité et a ainsi préparé les mobilisations d'aujourd'hui. Travail discret, mobilisations qui se situent dans un contexte particulièrement difficile. Territoire quadrillé par l'armée et la police, colons marocains plus nombreux que les Sahraouis, discrimination bureaucratique qui exerce sa violence quotidienne comme la mention « S » pour sahraouis sur les documents d'identité marocains. La présence depuis dix années de la MINURSO n'ayant amené ni liberté de parole ni liberté d'association d'opinion supplémentaires. Ainsi que le reconnaît un article<sup>1</sup> bien documenté, équilibré, paru dans *L'Express* le 18 octobre 2001. « *Incontestablement les autorités marocaines « paient »*

1. Le nouveau Maroc – Sahara le conflit ensablé – *L'Express* 18/10/01

Final Elf avec le Maroc ainsi que la course Paris-Dakar qui doit retenir toute notre attention et nous mobiliser.

Avant de vous remercier de votre grande attention, je voudrais terminer avec l'annonce de plusieurs naissances dans nos familles, Mansour, Thomas, Dorian et Medhi et vous inviter à quelques instants de recueillement à la mémoire de Janet Rougeventre qui nous a si brutalement quittés cette année.

## Discussion

1. Témoignage de M. Ould Ely Hasséna de son passage dans les zones occupées du Sahara Occidental (une semaine cet été). Il a rendu visite à sa famille et n'a pas pu rester plus longtemps du fait des risques qu'il leur faisait courir. A constaté une très vive conscience nationale chez tous ses interlocuteurs, quel que soit leur niveau d'étude, de richesse. A pu entendre même chez les « plus riches » combien ils ne se sentaient pas marocains et qu'ils voteraient sans hésitation pour l'indépendance.

Il n'y a pas de métissage sahraoui-marocain, pas de mariages mixtes. Les Sahraouis restent entre eux, solidaires et conscients que leur pays est pillé.

Ils ne comprennent pas le silence de la France, de la Communauté internationale, des remarques désabusées entendues : « pourquoi les Français ne veulent-ils pas que l'on ait un pays ? ».

2. L'accord-cadre et le revirement de l'ONU
3. La question du rallye Paris-Dakar
4. L'accord Total Fina Elf/Maroc
5. La sensibilisation de l'opinion publique en France
6. Communication du message du député Daniel PAUL

« Depuis un quart de siècle, un peuple demande le droit de décider de son destin. Comme tant d'autres à travers le monde, le peuple sahraoui réclame, auprès de la Communauté internationale, le droit à l'autodétermination.

Certes, les Sahraouis ne sont que quelques centaines de milliers et certes, le territoire qu'ils revendiquent n'est qu'une bande de terre entre le Sahara et l'Atlantique...

Certes encore, une situation complexe prévaut en Afrique du Nord qui pousse sans doute certains au réalisme politique...

Et pourtant, quelle justification opposer à ce principe admis par la Communauté internationale, qui serait accepté pour certains et refusé à d'autres ?

Quelle crédibilité dans les institutions internationales peut-on espérer si la géométrie variable vient régir leurs décisions ?

Lors d'une visite dans les camps de réfugiés de Tindouf, fin juin 2001, j'ai pu juger et apprécier la détermination et la dignité du peuple sahraoui. Alors qu'une partie de la Communauté internationale adoptait une position différente de celle qui était officiellement admise et faisait fi de ses engagements pris, les Sahraouis trouvaient les forces nécessaires pour mettre en échec, de façon pacifique, une telle remise en cause des promesses faites. Mais tout cela reste fragile.

Beaucoup reconnaissent à présent combien les conflits non résolus à travers le monde portent en germe des risques graves pour la paix.

Accélérer le processus conduisant au référendum d'autodétermination pour les Sahraouis montrerait que la Communauté internationale a pleinement pris conscience de ces enjeux aujourd'hui, plus que jamais sans doute d'actualité.

C'est là une raison supplémentaire pour notre pleine solidarité avec le peuple sahraoui ».

Daniel Paul, député de la Seine-Maritime

Rapport financier adopté à l'unanimité  
Élection du nouveau conseil d'administration

## Bureau Européen pour le respect des droits de l'homme au Sahara Occidental

### Appel pour la libération de Mohamed Daddach et de tous les prisonniers politiques sahraouis condamnés par les tribunaux marocains

Depuis l'invasion du Sahara Occidental par le Maroc en novembre 1975, la population sahraouie des territoires occupés subit une politique de répression systématique de la part des autorités marocaines.

Celles-ci nient l'existence de prisonniers politiques sahraouis et ne reconnaissent que la détention d'un « prisonnier de droit commun » : il s'agit de Mohammed Daddach, arrêté en 1979, condamné à mort en 1980 (peine commuée en perpétuité en 1994) et toujours détenu à la prison centrale de Kénitra. Il est reconnu comme prisonnier d'opinion par Amnesty International et les Organisations internationales de défense des droits de l'homme le considèrent comme le plus ancien prisonnier politique sahraoui. Depuis septembre 1999, date à laquelle la population sahraouie s'est à nouveau soulevée contre l'occupation marocaine, des dizaines de citoyens sahraouis ont été arrêtés et condamnés arbitrairement à de lourdes peines par des tribunaux marocains. Selon nos informations, M. Daddach et 25 autres Sahraouis sont encore en prison et ont été condamnés pour avoir défendu de différentes manières les droits de leur peuple à l'autodétermination et à la liberté. Ils sont donc tous détenus pour des raisons politiques, et leur situation carcérale est très précaire.

Il s'agit de : **Daddach Sidi Mohamed** (perpétuité), **Laâroussi Mohamed** et **Laâroussi Bachir** (15 ans de prison), **Malainin Abderrahman** **ould Mouhamed** **ould Saleh** (10 ans), **Dah Cheikh** et **Moussamih Laârbi** (2 ans), **Louloud Mohamed Ali** (4 ans), **Laghzal Brahim**, **Messaoud Laârbi** et **Khaya Cheikh** (4 ans), **Saleh Elghazouani** (10 ans), **Boussoulla Hassana** et **Bachir Tounssi** (7 ans), **Haidan Alisalem** et **Beilla Sidimahfoud** (5 ans), **Rejaâ Brahim** (5 ans), **Abdelliha Bouknou**, **Berdellil Houcine**, **Elballali Salem**, **Chakourri Omar**, **Jemâa Mohamed Yahdih**, **Bouguenna Mouloud**, **Belhaj Mohames Mustapha** et **Kezzhar Mohamed Fadel** (2 ans), **Bahaha Salek** (4 ans), **Ayach Yaddih** (2 ans).

C'est pourquoi nous lançons une campagne internationale pour exiger des autorités marocaines leur libération immédiate, et demander à l'ONU – dont les troupes présentes depuis 1991 dans la région ne sont à aucun moment intervenues pour protéger la population civile sahraouie de la répression marocaine – qu'elle impose au Maroc le respect des conventions internationales et la libération de tous les Sahraouis qu'il a condamnés.

### Signez cet appel

**Les soussigné(e)s demandent aux autorités marocaines la libération immédiate de Mohamed Daddach (prison de Kénitra) et des 25 autres Sahraouis emprisonnés à Marrakech et El Ayoun.**

signez le formulaire en ligne sur [www.arso.org/daddach.form.htm](http://www.arso.org/daddach.form.htm) ou envoyer par email vos nom, pays, qualité et email à [bdh\\_sahara@hotmail.com](mailto:bdh_sahara@hotmail.com)

*une conception trop policière de la gestion du territoire», « sa gestion n'a été que sécuritaire déplore un militant de l'OADP » « Le Maroc a cherché à récupérer le territoire pas les êtres humains ». Les Sahraouis comptaient peu en effet dans les représentations et ambitions marocaines. Hommes de peu, hommes de la brousse tout juste capables d'élever des chèvres, leur point de vue, leur existence n'a pas pesé lourd dans la politique marocaine.*

La mort d'Hassan II, le limogeage de Driss Basri, la mise en activité du comité consultatif des droits de l'homme ont allégé un peu la chape de plomb sécuritaire, le sujet du statut du Sahara restant cependant tabou et toute discussion à ce sujet interdite. Situation de colonisation caractéristique dans laquelle la nature de l'occupation doit être strictement tue ; situation également où le colonisé quelles que soient les « largesses » que veut bien lui octroyer le colonisateur rejette la dépendance.

La situation au Sahara Occidental occupé en est à ce point aujourd'hui.

Les manifestations et les émeutes de septembre 1999, présentées, analysées par les autorités marocaines comme expression d'un malaise social, ont représenté un déclencheur et l'expression du rejet de l'occupation coloniale marocaine.

Depuis cette date, et en dépit des arrestations nombreuses, des formes multiples d'intimidation de répression, les Sahraouis s'organisent, manifestent, se réunissent, engagent des pétitions.

Les journalistes<sup>2</sup> de *l'Express* ont rencontré à El Aioun des militants sahraouis du Forum pour la vérité et la justice : « *cela fait un an que cette association qui plaide pour le devoir de mémoire a ouvert une section à El Aioun en dépit des réticences manifestées par les autorités locales. Au mur, des photos de disparus et de prisonniers morts en détention, ainsi que celles plus récentes de jeunes protestataires, arrêtés lors des émeutes de septembre 1999... Ici beaucoup de familles ont un prisonnier parmi leurs parents. Cette politique a dressé la population contre le Maroc. Quand les gens peuvent s'exprimer, ils se disent pour l'indépendance* ».

« ... Quand les gens peuvent s'exprimer,  
ils se disent pour l'indépendance... »

« Le nouveau Maroc, Sahara le conflit ensablé.  
*l'Express* du 18 octobre 2001 »

La section Sahara du Forum vérité justice (voir Sahara Info n°114), est devenue un des vecteurs importants de la mobilisation au Sahara Occidental occupé autour du noyau principal des victimes de la disparition et de leurs familles.

D'autres mobilisations ont durci le ton en octobre : à Smara, une pétition a été déposée auprès des autorités marocaines réclamant la libération des détenus politiques, la remise des dépouilles mortelles, le jugement des tortionnaires et le dédommagement des familles des victimes.

Plusieurs de ces pétitionnaires ont été convoqués et interrogés par la gendarmerie royale, intimidation qui n'ose aller plus loin ?

Quelques jours auparavant, des lycéens d'El Aioun manifestaient dans leur lycée, brandissant des drapeaux sahraouis.

À Dakhla, ville plus au sud, les 21 et 24 octobre, deux manifestations suivies de sit-in auprès des locaux administratifs marocains, rassemblaient des centaines de personnes pour exiger la libération des prisonniers politiques, l'arrêt des arrivées des colons marocains, du travail et des maisons pour les Sahraouis.

En écho avec ce qui se passe dans les principales villes du Sahara, les prisonniers politiques sahraouis sont mobilisés et organisent avec une grande maturité des luttes de leurs prisons, s'appuyant en particulier sur des grèves de la faim concertées.

2. Dominique Lagarde – Mohamed Lardhaf Eddah – Baya Gacemi

Cette mobilisation des détenus politiques a démarré autour de Mohamed Daddach, « le plus vieux prisonnier politique sahraoui ». En soutien à sa grève de la faim entamée le 23 août, le Forum vérité et justice, section Sahara, a organisé à El Aioun deux journées d'action les 23 et 24 août. Le premier jour a eu lieu un colloque sur le thème « Vérité, indemnisation et impunité du point de vue du droit international ». Le 24, un meeting a rassemblé la population sahraouie pour soutenir les prisonniers politiques.

Le moment le plus fort de la journée a été constitué par l'intervention par téléphone de **Mohamed Daddach**, le téléphone ayant été branché sur haut-parleur, voici les termes de son intervention :

« Bonjour Chers Amis,

À la brigade de gendarmerie royale d'El Aioun en 1979 et avant ma traduction, devant la cour militaire de Rabat que je considère comme un acte injuste, j'ai été torturé avec atrocité au cours des interrogatoires. Maintenant, j'ai passé plus de 22 ans à la prison centrale de Kénitra, malgré les campagnes organisées par les défenseurs des droits de l'homme pour ma libération.

L'attitude de l'État marocain – qui se déclare être en faveur du respect des droits de l'homme – reste toujours inchangée. Il opte donc pour ne pas me libérer. Pour cela, j'ai décidé d'observer une grève de la faim de 24 heures chaque semaine à partir du 23 août 2001 jusqu'à la dernière semaine du mois de septembre 2001. Passé cet ultimatum, je projette d'entamer d'autres actions militantes pour exiger ma libération sans contraintes ni conditions.

**Depuis la prison centrale de Kénitra**

**Le 24 août 2001 à 18 H 30 GMT<sup>3</sup>»**

À la suite, un comité de suivi, constitué de 15 membres anciens détenus de Tazmamart, Galat Megouna et Agdez, s'est constitué le 10 octobre pour la libération de Mohamed Daddach et des prisonniers politiques marocains.

Officiels et presse marocaine commencent à réagir à cette mobilisation coordonnée. M. Habib Faleb, membre du Comité consultatif des droits de l'homme, a pris contact avec Mohamed Daddach et lui a promis qu'une décision favorable serait prise prochainement (déclaration 10 octobre 2001). De leur côté, plusieurs journaux marocains (*El Ayam*, *Action Démocratique*) s'interrogent sur l'ampleur des mouvements au Sahara Occidental et sur la pertinence de la répression.

Quoiqu'il en soit, les autorités marocaines en version douce ou brutale, poursuivent depuis vingt-cinq ans une même politique, celle de la colonisation du Sahara Occidental. Colonisation brutale pour les personnes qui, en même temps, organise un pillage systématique des ressources du territoire : phosphates, réserves halieutiques<sup>4</sup> et bientôt pétrole !

Le 4 octobre, le firme américaine Kerr McGea a signé un contrat d'exploration pétrolière Off shore dans les eaux territoriales du Sahara Occidental, suivi le 19 octobre par la firme française Total Fina Elf pour la partie méridionale<sup>5</sup>.

Que dire de la course Paris-Dakar dont Total Fina Elf est le principal sponsor qui se prépare cette année encore à passer par le territoire sahraoui !

Escalade belliqueuse, fuite en avant alors que la quatrième commission de l'Assemblée générale des Nations unies, chargée de la décolonisation, vient une fois de plus de réaffirmer l'engagement de la Communauté internationale en faveur de l'application du plan de règlement et du référendum.

3. Texte extrait de campagne pour la libération de Mohamed Daddach, Bureau des droits de l'homme de Genève.

4. Cette année, après que le Maroc ait refusé de renouveler ses contrats, il est apparu que des officiers supérieurs de l'armée marocaine ont obtenu des licences de pêche illégales et gèrent des bateaux de pêche, empochant l'argent qui partait avant à l'Union européenne, cité dans article du bureau de M. Kessler, MPE, publié par l'Institut des droits de l'homme de l'Université de Potsdam.

5. Tract p. 3

## Communiqué de Mohamed Daddach à l'opinion publique nationale et internationale

« Salut à tout le monde,

Du 23 août au 30 septembre 2001, j'ai observé une série de grèves de la faim à raison de 24 heures par semaine. Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, j'ai décidé d'observer une autre série de grèves de la faim de 48 heures par semaine. Grâce au grand Dieu, je continuerai sur cette voie, avec une éventuelle augmentation du nombre de jours de grève de la faim, et je ne cesserai ces actions que si mes revendications sont satisfaites, c'est-à-dire :

– Ma libération ;

– La libération de tous les détenus politiques sahraouis dont je cite pour exemple : KHAYA CHEIKH, MASSOUD LAARBI, LAGHZAL ENNAJEM et BAHABA SALEK et tous leurs camarades incarcérés à la prison de Marrakech ainsi que tous les détenus du soulèvement de Laâyoune de septembre 1999 sans exception.

– L'établissement de la vérité sur le sort des disparus sahraouis.

Je salue énergiquement les actions menées par le Forum vérité et justice, section Sahara (FVJSAH) les 23 et 24 août 2001 à El Aioun en solidarité avec moi et avec tous les détenus politiques sahraouis.

D'autre part, je salue et je soutiens le comité d'action créé à Laâyoune le 9 septembre et qui a pour mission de revendiquer ma libération ainsi que celle de tous les détenus politiques sahraouis, ainsi que l'établissement de la vérité sur le sort des disparus sahraouis. J'appelle tous les sahraouis et toutes les sahraouies à promouvoir et à soutenir ce comité d'action.

Je salue et je soutiens également l'organisation par les étudiants sahraouis à Laâyoune des journées célébrant le 2<sup>e</sup> anniversaire du soulèvement de septembre 1999, journées qui ont été marquées par des activités culturelles et politiques traitant de la situation au Sahara Occidental et des revendications concernant la libération des détenus politiques sahraouis, l'établissement de la vérité sur le sort des disparus sahraouis ainsi que la résistance face aux poursuites policières dont sont victimes les sahraouis.

Enfin, je m'adresse au secrétaire général des Nations unies, M. Kofi Annan et à son envoyé spécial au Sahara Occidental, M. James Baker et les prie de tout mettre en œuvre pour l'application ferme et immédiate du plan de paix onusien, par l'organisation du référendum d'autodétermination qui est la solution juste et durable de ce conflit. »

**Mohamed Daddach, détenu à la Prison Centrale de Kénitra. Message transmis le 12 octobre 2001.**



# À l'année prochaine les enfants !

## Charles-de-Gaulle, terminal 2, août 2001

Peu à peu « les enfants d'août » entourés des accompagnateurs, des familles, des jeunes sahraouis de France arrivent autour des comptoirs d'Air Algérie.

Comme chaque année, le nombre de bagages, malles et sacs aux couleurs des villes et associations d'accueil est impressionnant et impressionne les voyageurs qui se trouvent là.

Comme chaque année, personne ne cherche à retenir son émotion. Pourtant, on sent les enfants partagés entre les pleurs de la séparation et le bonheur de retrouver bientôt leurs familles et leurs tentes.

**12 h 30** – Ils sont partis vers l'embarquement et nous tous qui les avons accueillis nous retrouvons bien seuls et nostalgiques déjà de leur présence.

## Assemblée nationale 20 octobre 2001.

Quel bilan tirer quelques semaines plus tard ? Comme souvent les réussites et les difficultés s'entremêlent. Leur présence a été cette année tant dans les médias locaux que nationaux mieux reconnue, mieux comprise, à France Info, à France Inter dans plusieurs journaux de France 3 tournés localement puis repris au niveau national. La présence de Khadija Hamdi, parlementaire sahraouie de grand talent chez les Guides de France, celle de la femme du Premier ministre au Havre ont favorisé l'intérêt plus politique des médias ainsi que la grande réception organisée par VVL au conseil général du Val-de-Marne.

La présence des enfants ambassadeurs reste dans tous les cas un vecteur d'intérêt et de réelle mobilisation. Au registre des difficultés, l'obligation, pas facile à faire appliquer aux sahraouis qui ont eux-mêmes d'autres contraintes, de se plier aux règles toujours plus strictes des centres de vacances ! Concernant l'âge, les informations relatives à la santé, les assurances, l'encadrement.

Si les enfants pour la grande majorité d'entre eux entrent avec vivacité et sans problème dans notre monde occidental, il n'en est pas toujours de même pour les adultes accompagnateurs.

Le fossé entre les campements et la France est quelque fois difficile à franchir et peut provoquer de part et d'autre quelques impatiences : langue, communication, rythme des temps de la journée etc.

L'encadrement mixte, français, enseignants sahraouis des campements, jeunes sahraouis de France interprètes est à maintenir et à renforcer en appuyant encore plus l'organisation de l'accueil sur l'association des jeunes sahraouis en France et en multipliant les contacts précoces avec l'UJSARIO.

À l'année prochaine, les enfants !

Jean-Pierre Tuquoi, journaliste au *Monde* vient de publier,  
***Le dernier roi, crépuscule d'une dynastie***, aux éditions Grasset, Paris.

Sortie le 31 octobre 2001.

## Sahara Info

### Bulletin de l'Association des Amis de la RASD

356, rue de Vaugirard 75015 Paris

Secrétaire générale : **Régine Villemont**

Directeur de la publication : **Francis Jacob**

Responsable de rédaction : **Régine Villemont**

Comité de rédaction : **Régine Villemont, Philippe Riché, Claude Mangin, Elisabeth Muller, Marc Hermange, Matthieu Liégeois.**

Mise en page : **Matthieu Liégeois**

imprimé par **imprimerie Lienhart 07200 Aubenas**

**octobre / novembre 2001 « dépot légal » n° 115**

**prix de l'abonnement : 60 francs**

**numéro de commission Paritaire : 1105 G 58229**

## Abonnez-vous

Abonnement à Sahara Info : 60 francs

Nom : ..... Prénom : .....

Profession : .....

Adresse : .....

mail : .....@.....

Code Postal : ..... Ville : .....

Bulletin à découper et à retourner accompagné  
de votre règlement

à l'ordre de l'Association des Amis de la RASD

CCP 19 303 94 K PARIS

BP 251 75227 Paris cedex 05

Bien libeller votre chèque en séparant  
l'adhésion et de l'abonnement.

## Adhésion 2001

Renouvelez votre adhésion à l'Association des Amis de la RASD

Devenez un ami de la RASD

Nom : ..... Prénom : ..... Profession : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

mail : .....@.....

**Adhésion : 80 francs**

**Cotisation de soutien : 140 francs – Membre donateur : 440 francs**

**Bulletin à découper et à retourner accompagné de votre règlement**

à l'ordre de l'Association des Amis de la RASD

CCP 19 303 94 K PARIS – BP 251 - 75227 Paris cedex 05